Type _____ Specificateur _____ Projet _____ Date _____

PIXIS LIFELINE

Contenu de l'emballage

1x Unité PIXIS LIFELINE

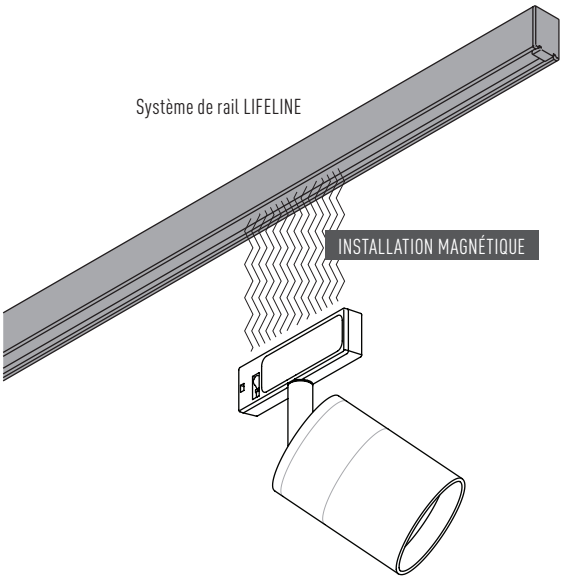

Le système de rail **LIFELINE** est nécessaire pour l'installation (**vendu séparément**). Voir l'installation **LIFELINE** pour plus d'informations.

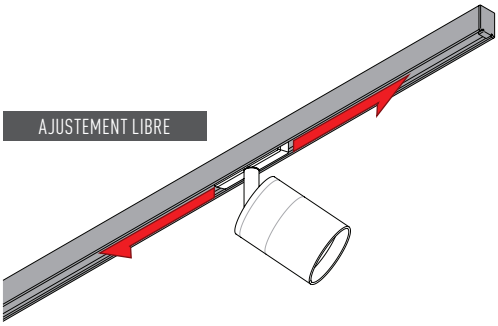

Une fois installé, le **PIXIS LIFELINE** glisse le long du rail **LIFELINE**. Le **PIXIS LIFELINE** a une polarité universelle : le connecteur peut être inversé.

"Hot pluggable". Manipulation : Peut être orienté, retiré et installé en toute sécurité à mains nues pendant le fonctionnement. Il est recommandé d'utiliser des gants antidérapants ou de laisser refroidir l'appareil pendant 5 minutes pour une manipulation confortable. Pour plus de détails, voir les instructions d'intégration **LIFELINE**.

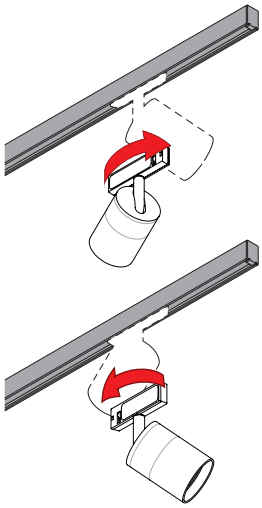

POLARITÉ UNIVERSELLE

CAN ICES-005 (B) / NMB-005 (B)

ISED Canada Statement EN

This class B lighting equipment complies with Innovation, Science and Economic Development (ISED) Canada Standard for radio interference-causing equipment ICES-005, 5th edition.

Déclaration pour ISDE Canada FR

Ce matériel d'éclairage de classe B est conforme avec la norme sur le matériel brouilleur radio NMB-005, 5ième édition, publié par innovation, science et développement économique (ISDE) Canada.

FC § 47 CFR 15b

FCC Compliance Statement EN

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

◊ Reorient or relocate the receiving antenna.
◊ Increase the separation between the equipment and receiver.
◊ Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
◊ Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Déclaration de conformité FCC FR

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Remarque : cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

◊ Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
◊ Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
◊ Connectez l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
◊ Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

LUMINAIRE ARCHITECTURAL EKLIPSE

2090 rue Moreau
Suite 100
Montréal, QC - H1W 2M3
Canada

T +1 514 590 0099
INT 1 877 590 0099
F +1 514 590 0098
sales@eklipselighting.com
www.eklipselighting.com

RoHS COMPLIANT · c UL us · CE · FC

MADE IN CANADA / FABRIQUÉ AU CANADA

Garantie

Nos produits et les pièces relatives sont garantis pendant trois (3) ans. Voir nos termes et conditions sur **www.eklipselighting.com**